

Deux principes directeurs : du sur mesure et avec les personnes

La formation-action est privilégiée pour une articulation des apports conceptuels et des pratiques. Dans tous les cas, les formations s'adaptent – dans leurs durée, contenu, méthodes – aux besoins spécifiques de chaque projet. Les programmes sont conçus en lien avec le demandeur pour répondre précisément aux attentes formulées.

Nous cherchons à travers nos pratiques d'intervention et de formation à associer aux professionnels les personnes accompagnées, sans lesquelles une action sur les pratiques et les organisations ne peut être optimale. Les modalités d'association des personnes concernées sont proposées et organisées au cas par cas, en fonction de la situation, de la réflexion en cours, de l'état des pratiques et des objectifs de l'intervention.

**GEFCA est répertorié par la DIRECCTE Auvergne Rhône-Alpes
sous le numéro de formateur 84691569369**

Nos intervenants et formateurs

Marion BEROUD

Psychologue, formatrice

Julia BOIVIN

Consultante, formatrice

Vice présidente du Conseil de l'Engagement des
Usagers à la Haute Autorité de Santé

Judicaël BOUILLOT

Vidéaste

Laurent COURTOT

Formateur certifié,
intervenant en milieu pénitentiaire
Administrateur GEFCA

Christine CROUZET

Formatrice certifiée, Coach professionnelle certifiée
Pair-aidante SEP

Jérôme DELFORTRIE

Formateur, consultant en protection de l'enfance
Chef de service d'établissements et services médico-
sociaux

Camille GILIBERT

Formatrice et consultante
Directrice et membre fondateur de GEFCA

Audrey RIGAUD

Psychologue clinicienne et coordinatrice
Exerce également en tant que coordinatrice réseau
APIC en ESAT- SAJ

Marielle VALRAN

Docteur en sciences de l'Éducation, Infirmière DE
Consultante

Notre offre de formation

- 22 formations / 8 thématiques / 5 formateurs / 41 journées / 680 personnes formées
- Une satisfaction globale des participants :
Une moyenne de 3,8 (note sur 4)

Nos chiffres clefs 2022

Nos tarifs

Les tarifs de nos formations sont dépendants du programme co-construit et des modalités définies en lien avec le commanditaire (durée, public, récurrence ...).

Ils comportent :

- Le coût des intervenants – à adapter selon le niveau d’expertise développée ainsi que les modalités d’animation (co-animation, présentiel ...) sur une base de 1 050 € / jour ;
- Les frais de documentation (conception, duplication ...) ;
- Les accessoires (déplacement, hébergement, repas)*.

Ils sont adaptés en fonction de la part prise en charge directement par le commanditaire.

** Les frais accessoires sont facturés au réel dans les limites suivantes :*

- Pour l’hébergement : 120€ par nuit (avec petit-déjeuner) – hors région parisienne
- Pour les déplacements : Train : tarif SNCF 2nd classe
IK : 0,543€ / km
- Pour les frais de restauration : 25€ / repas

Les modalités et délais d’accès

Nos formations sont proposées essentiellement en intra. Vous pouvez nous contacter pour toute demande d’intervention au sein de vos structures. Les délais de mise en œuvre de la formation sont variables selon les thèmes et les intervenants. Une première analyse de vos besoins est proposée dans le mois suivant la demande.

Certaines de nos formations s’adressent à la fois aux professionnels et aux personnes accompagnées. Pour les personnes en situation de handicap, les besoins en termes d’accessibilité et de compensation seront traités au regard de chaque demande et chaque situation.

Nos thèmes de formation

Agir dans la complexité : Adapter les fonctionnements, soutenir et ajuster les pratiques, développer ses compétences

Auto-détermination et pratiques professionnelles *
Pair-aidance et pratiques professionnelles
Complémentarité aidants – professionnels *
Travail avec les familles : en protection de l'enfance * ou dans le champ du handicap
Ecole inclusive : enjeux pour les pratiques et les coopérations
Savoir-être
Bientraitance
Démarche de réflexion éthique dans le secteur médico-social

Prendre en compte les spécificités liées à certains publics

- > Situation de handicap
- > Personnes âgées
- > Pathologies spécifiques
- > Enfants et adolescents

Le vécu du corps en institution
Paralysie cérébrale – les impacts sociaux d'une paralysie cérébrale
Paralysie cérébrale – les enjeux neurocognitifs, psychiques et répercussions
Polyhandicap et handicaps complexes de grande dépendance
Maladies neuro-évolutives, sclérose en plaques : Mieux connaître pour mieux accompagner *
Troubles du comportement – comportements problème *
Adolescence : le normal et le pathologique

S'appropriier et mettre en œuvre le cadre réglementaire

- > Cadre spécifique au secteur social et médico-social

Référentiel d'observation des compétences sociales (ROCS)
Démarche qualité
Évaluation interne
Projet d'établissement
Projet personnalisé / Evaluation des situations individuelles
Ecrits professionnels (sens, fonctions)
Partage d'information et secret professionnel
Connaissance et appropriation des RBPP de l'ANEMS

Et en lien avec nos partenaires : **S'appropriier et mettre en œuvre le cadre réglementaire**

- > Cadre général

Accueillir un salarié en situation de handicap
Mieux investir sa mission de référent handicap
Droit du travail : le contrat de travail ; l'aménagement du temps de travail
Qualité de vie au travail & égalité professionnelle
Santé au travail ; évaluation des risques psychosociaux ; DUERP
Prévention des risques professionnels, du harcèlement moral et sexuel au travail
Maintien en emploi et prévention de la désinsertion professionnelle

** voir ci-dessous le détail de nos formations « phare » 2022-2023*

Autodétermination et accompagnement

Contexte et objectifs de formation

L'autodétermination devient un incontournable dans les métiers du social et de l'accompagnement, véritable préoccupation pour tous les publics accompagnés confondus. Seulement, cet engouement peut également dévier en injonction paradoxale pour l'ensemble des acteurs si le concept n'est pas expliqué clairement et concrètement. Cette formation à deux voix a pour objectif de poser des bases claires pour que les personnes accompagnées puissent elles-mêmes développer leur autodétermination, en étant soutenues par des professionnels alertes sur cette question et les enjeux qu'elle pose dans le quotidien. Loin d'être un apport théorique descendant, ces deux jours se proposent d'être un espace d'échanges, de réflexions et de questionnements sur les conditions de mise en effectivité véritable d'un accompagnement tourné vers la reconnaissance de l'autre, dans des contextes et environnements souvent contraints.

Objectifs pédagogiques

- Repérer l'influence des représentations sociales sur la construction identitaire des publics accompagnés
- Comprendre le lien entre construction identitaire et développement de l'autodétermination
- Définir et illustrer le concept de l'autodétermination et ses 4 composantes
- Identifier ce qui peut freiner ou au contraire faire levier dans le soutien de l'autodétermination des personnes accompagnées.

Méthodes mobilisées

Cette formation est proposée sous forme d'une co-animation permettant de croiser les savoirs expérientiels, théoriques et de terrain.

Elle s'appuie essentiellement sur des méthodes participatives et actives :

- Apports conceptuels et théoriques appuyés sur des situations concrètes
- Travaux individuels et de groupe
- Etudes de situation
- Co-construction d'un plan d'action.

Modalités d'évaluation

Elles peuvent être variables selon la durée de la formation.

- Mises en situation
- Questionnaire en cours de formation
- Évaluation des acquis
- Évaluation de satisfaction.

Public et accessibilité

La formation est proposée aux professionnels des équipes pluridisciplinaires (12 personnes par groupe) ainsi qu'aux familles et personnes accompagnées (8 personnes par groupe), ces dernières sur la base du volontariat.

La formation s'adresse à ces différents publics de manière distincte et avec un contenu adapté à chacun.

Il peut être prévu un temps de mise en commun en fonction de la demande et du contexte de l'institution et des besoins des différents acteurs.

Durée

Chaque session comporte 2 journées de formation.

Les dates seront définies en accord avec l'établissement ou le service.

Les horaires seront adaptés aux contraintes de l'établissement ou du service ainsi qu'aux personnes accompagnées.

Intervenants

Un binôme de formateurs associant des expertises pédagogiques, d'usages et du secteur social et médico-social.

Formés et supervisés par Julia Boivin, les formateurs en sont les relais experts afin de diffuser une approche concertée de l'autodétermination.

« Essentiel, bousculant, constructif »

La formation amène à une prise de recul, une remise en question dans la manière de penser l'accompagnement ; à remettre la personne au centre

Equilibre et complémentarité des deux intervenants

Des articulations entre théorie et pratique
pour rendre le concept plus perceptible

Les appréciations des stagiaires

De la connaissance à l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neuro-évolutives

Contexte et finalités

Les professionnels des équipes pluridisciplinaires peuvent être confrontés à des personnes en situation de handicap, atteintes de maladies neuroévolutives (MNE)

Les spécificités des maladies neuroévolutives, tant dans la chronicité, que dans l'involution des personnes malades et le pronostic péjoratif, versus l'évolution de la recherche, viennent questionner les pratiques des professionnels.

Connaitre et comprendre les dimensions familiales, génétiques, somatiques, psychiques et sociales des maladies neuro-évolutives, favorise un accompagnement pluridisciplinaire adéquat et adaptatif.

Cette formation a pour but d'interroger la notion de projet de soins ou d'accompagnement par anticipation.

Cette formation s'adresse aux professionnels psychologues, rééducateurs et paramédicaux.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les principales caractéristiques des MND (physiopathologie et origines, traitements, organisation de la filière)
- Reconnaître l'impact de l'irruption de la maladie et ses incertitudes, pour la personne malade et pour l'environnement de la personne.
- Identifier la distorsion temporelle à l'œuvre avec les MNE : pertes et deuils.
- Distinguer ce qui appartient à la maladie et ce qui appartient aux mouvements psychiques afférents pour la personne malade.
- Repérer les mécanismes de défense des professionnels, afférents à l'accompagnement des personnes atteintes.
- Concevoir l'accompagnement pluri-professionnel autour d'un projet adapté aux spécificités de la maladie évolutive.
- Développer une attitude adaptée et bienveillante dans la relation.
- Identifier les points clés du travail en équipe pour favoriser un accompagnement de qualité.

Contenu

- Connaissances de base sur les principales MNE et la dimension génétique, voire héréditaire. Variabilité de l'expression des symptômes. Recherches. Organisation de la filière en Rhône Alpes.
- Le diagnostic et ses impacts.
- Les MNE et les enjeux psychologiques pour la personne : périodes de vulnérabilité, des vécus à élaborer, l'atteinte de l'image de soi, remaniements identitaires.
- L'impact de l'irruption de la MNE au sein de la famille, des proches : remaniement des places, rôles et fonctions dans l'économie familiale.
- L'impact des effets de la distorsion temporelle à l'œuvre avec les MNE : pertes et deuils / réactivation de deuils.
- Le fonctionnement psychique face à la MNE pour le malade : défense, équilibre, ressources.
- Versus les effets neurocognitifs de la maladie (selon la maladie).
- L'espace projectif, l'économie psychique et les mécanismes de défense des professionnels face aux MNE et aux malades. Les enjeux dans la relation d'accompagnement et posture.

- L'accompagnement pluri-professionnel des malades atteints de MNE : Penser un accompagnement adapté aux spécificités de la maladie et aux besoins de la personne.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges à partir de l'expérience des stagiaires
- Etudes de cas concrets
- Travaux de groupe
- Outils de médiations : photo langage, abaque de Reynier...
- Evaluation des acquis de la formation.

Public

- Professionnels d'équipes pluridisciplinaires d'établissements et services accueillant des personnes atteintes de maladies neuro-évolutives
- Groupe de 12 participants maximum

Durée

La formation se déroule sur une durée 2 jours soit 14h

Intervenant

- Mme Audrey Rigaux, psychologue, formatrice.

La sclérose en plaques

Mieux connaître pour mieux accompagner

Finalités et objectifs de formation

La sclérose en plaques (SEP) est une maladie complexe. La multiplicité, la diversité, la variabilité et l'évolutivité de ses manifestations déroutent autant la personne malade que son entourage professionnel ou familial.

La qualité de l'accompagnement qui pourra être proposé aux personnes atteintes de sclérose en plaques sera liée à une bonne connaissance de la maladie, tant sur le plan médical que psychologique et à une appropriation par la personne malade de son parcours de soins et de vie. Cet accompagnement suppose également la prise en compte des répercussions familiales ou sociales consécutives à l'évolutivité de la maladie.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les caractéristiques de la maladie et les différentes façons de la traiter.
- Repérer les avancées de la recherche et leurs incidences sur l'accompagnement et le soin des personnes atteintes de SEP.
- Reconnaître les répercussions psychosociales de la sclérose en plaques.
- Développer son écoute à l'égard des personnes malades et co-construire les projets.

Contenu

- Aspects médicaux : physiopathologie, définition clinique, formes, symptômes, traitements
- Rééducation : kinésithérapie, ergothérapie, orthophonie...
- Aspects psychologiques
- Vie quotidienne et aides à domicile
- Aspects socioprofessionnels
- Les aspects réglementaires (textes de loi, rééducation, réadaptation professionnelle)
- Les associations et les établissements d'accueil
- Prise en compte des aidants.

Méthodes mobilisées

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), et l'expérience des participants avec des analyses de cas.

Modalités d'évaluation

Elles peuvent être variables selon la durée de la formation.

- | | |
|---|---|
| • Questionnaire de positionnement en début de formation | • Questionnaire final d'évaluation des acquis |
| • Autoévaluation | • Évaluation de satisfaction. |
| • Mises en situation | |

Public

Professionnels intervenant auprès de personnes atteintes de la sclérose en plaques.

Durée

4 jours (à adapter selon le contexte de formation)

De l'opposition aux troubles du comportement des personnes en situation de handicap

Objectifs et finalités de la formation

Les professionnels éducatifs et soignants peuvent être confrontés à des personnes en situation de handicap présentant des troubles du comportement.

Savoir observer, reconnaître et identifier ce qui appartient à l'opposition, à l'agressivité, à la violence et aux troubles du comportement permet un accompagnement plus ajusté de la personne en situation de handicap.

Comprendre l'étiologie des troubles du comportement permet aux professionnels de mettre en œuvre des accompagnements individualisés, réduisant les comportements problèmes et améliorant la qualité de vie de la personne en situation de handicap.

Connaitre le secteur médico-social permet aux professionnels d'orienter la personne en situation de handicap vers des soins efficaces si besoin.

Saisir les enjeux des comportements problèmes permet de réduire l'isolement professionnel et favorise la bientraitance.

Objectifs pédagogiques

- Observer, reconnaître et identifier les caractéristiques des troubles du comportement.
- Différencier les troubles du comportement de l'opposition, l'agressivité et la violence.
- Appréhender ce qui conduit aux passages à l'acte et aux comportements problème.
- Reconnaître les mécanismes psychologiques inconscients en jeu dans la relation.
- Appréhender la dimension relationnelle avec la personne accompagnée.
- Développer une attitude adaptée et bienveillante dans la relation.
- Identifier les points clés du travail en équipe pour favoriser un accompagnement de qualité.
- Connaitre et comprendre le paysage médico-social et les différents cadres de prise en charge

Contenus

- Définition et réflexion autour des concepts : opposition – agressivité – violence – troubles du comportement – comportements problème
- L'étiologie des troubles du comportement : douleurs, environnement interne et externe, fatigue, troubles neurocognitifs, dimension psychiatrique...
- Les facteurs de risques et les passages à l'acte
- Spécificités de la relation face aux troubles du comportement : enjeux conscients et inconscients à l'œuvre dans la relation
- Le positionnement du professionnel, le passage de relai et le travail en équipe face aux troubles du comportement
- Quel accompagnement en institution ?
- Et quand cela déborde ? La prise en charge ambulatoire, l'hospitalisation...

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques
- Echanges à partir de l'expérience des stagiaires
- Etudes de cas concrets
- Travaux de groupe
- Outils de médiations : photolangage, abaque de Reynier ...

Intervenante

Audrey Rigaux, psychologue clinicienne et intervenante en APP

Public

Cette formation s'adresse aux professionnels éducatifs ou soignants. 14 participants maximum

Modalités d'évaluation

Elles peuvent être variables selon la durée de la formation.

- Mises en situation
- Evaluation des acquis de la formation
- Évaluation de satisfaction.

Durée

2 jours (à adapter selon le contexte de formation)

La complémentarité aidants – professionnels dans les situations de handicap

Comment s'entendre ?

Finalités

La relation entre aidants et professionnels est contrainte. Elle pose des questions d'attentes réciproques parfois contradictoires, de confiance, de rivalité inconsciente voire de sentiment de « concurrence ».

Pourtant, quelle que soit la relation, il est nécessaire de mettre en place une complémentarité constructive, d'instaurer une relation d'alliance, de s'accorder dans un partenariat efficace.

La formation vise à comprendre et analyser ce qui se joue dans cette relation, en apportant une dimension réflexive de l'équipe sur sa posture et ses pratiques dans ses relations avec les familles. Elle contribuera à améliorer la communication entre aidants et professionnels, en accompagnant la définition concrète d'outils partagés et de processus collaboratifs.

Objectifs

Se situer en tant qu'aidant / en tant que professionnel
Identifier les différents professionnels
Différencier les attentes de chaque acteur
Nommer les intérêts et limites de l'aide extérieure
Repérer les facilitateurs et leviers de la complémentarité
Définir les enjeux communicationnels
Expliciter ses propres difficultés
Formuler des pistes de résolutions

Méthodes mobilisées

La formation est proposée sous forme d'une co-animation par un binôme formateur professionnel et pair-formateur (aidant familial).

Elle repose essentiellement sur des méthodes participatives et actives, s'appuyant sur le vécu et les pratiques des participants :

- Travaux de groupe
- Apports conceptuels et théoriques
- Etudes de situation
- Travail individuel (intersession)
- Partage de ressources
- Evaluation des acquis

Modalités d'évaluation

Elles peuvent être variables selon la durée de la formation.

- Questionnaire de positionnement en amont
- Mises en situation
- Questions croisées
- Évaluation de satisfaction.

Public

La formation s'adresse dans la mesure du possible à un public de professionnels de l'aide de proximité intervenant auprès de personnes en situation de handicap et d'aidants familiaux. Elle peut être proposée dans un premier temps aux deux publics de manière distincte.

Durée

2 jours (à adapter selon le contexte de formation)

Intervenants

Camille Gilibert, formatrice

Un.e pair-formateur.rice (à préciser selon le contexte de formation)

Une formation très intéressante à tous points de vue, riche
humainement, très bien menée

Merci pour votre écoute et votre professionnalisme

Un partage de ressources et de précieuses informations

Des outils très utiles

Les appréciations des stagiaires

Le travail avec les familles en protection de l'enfance

Contexte et objectifs de formation

La question du travail avec les familles est une question centrale, mais aussi difficile à mettre au travail pour les structures de la protection de l'enfance. En effet, elle implique non seulement de revisiter des postures et des représentations au contact des familles, mais aussi de repenser les processus d'accompagnement impliquant l'ensemble du fonctionnement de l'institution : de l'admission à l'écriture des rapports, en passant par la formalisation des projets individualisés. Comment mettre en œuvre un travail avec les familles à la hauteur des ambitions que l'institution veut défendre, au-delà des directives (loi 2002-2, loi 2016-297), et des recommandations (RBPP ANESMS) ?

D'un point de vue pragmatique, une qualité de relation avec les familles contribue à limiter les situations de non adhésion qui ajoutent à la complexité des situations.

Un travail effectif et opérationnel avec les familles suppose, au-delà d'en affirmer la volonté, un changement de paradigme avec des enjeux considérables tant au niveau des pratiques professionnelles (conduite d'entretiens, approche de la co-éducation, association aux projets ...), qu'en terme organisationnel (lieux, horaires, fréquence des rencontres, place des cadres, travail avec les partenaires ...).

L'objectif principal consiste à penser un accompagnement qui ne s'entende pas seulement au regard des besoins de l'enfant (bien qu'ils soient au centre du travail), mais prenne en compte la situation et la place des parents. Il s'agit par la formation de contribuer à :

- Affirmer et faire vivre au quotidien la complémentarité des rôles des parents et des professionnels (notamment en lien avec l'autorité parentale)
- Repenser le rapport aux personnes et diminuer la dissymétrie de la relation
- Définir des modalités de co-construction des accompagnements pour permettre aux jeunes et à leurs familles d'être acteurs de l'accompagnement.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les représentations réciproques familles / professionnels
- Connaître la perception et le vécu de parents et de jeunes ayant connu des trajectoires en protection de l'enfance
- Définir les rôles et attentes respectifs dans l'accompagnement / articuler la place des familles et des professionnels
- Mobiliser les ressources des parents en se décentrant des manques supposés
- (re)construire les processus d'accompagnement au regard d'approches centrées sur le développement du pouvoir d'agir.

Méthodes mobilisées

Cette formation est proposée sous forme d'une co-animation permettant de croiser les savoirs expérientiels, théoriques et de terrain.

Elle s'appuie essentiellement sur des méthodes participatives et actives :

- Apports conceptuels et théoriques
- Travaux individuels et de groupe
- Etudes de situation
- Intervention de jeunes ayant eu une trajectoire en protection de l'enfance
- Co-construction d'un plan d'action
- Evaluation des acquis de la formation

Modalités d'évaluation

Elles peuvent être variables selon la durée de la formation.

- Questionnaire de positionnement en amont
- Mises en situation
- Questionnaire d'évaluation des acquis
- Évaluation de satisfaction.

Public et prérequis

La formation s'adresse aux équipes pluridisciplinaires et d'encadrement des structures du champ de la protection de l'enfance.

Pas de prérequis.

Durée

Plusieurs formats sont proposés pour cette formation :

- Un module "première approche" ou "sensibilisation" d'une durée de 3 jours (ce module peut donner lieu à un diagnostic de la situation de l'établissement)
- Un module d'approfondissement de 10 jours soit un jour par mois sur une année

La durée peut être ajustée (de même que les objectifs et contenus) au regard des demande, besoins et attentes identifiés avec le commanditaire

Intervenant

Jérôme Delfortrie, formateur, éducateur et chef de service